

**Mohamed Ismail Sabry**

## Relations Etat–Société et croissance durable en Tunisie après 2011

MECAM Papers | Number 06 | July 4, 2024 | <https://dx.doi.org/10.25673/116444> | ISSN: 2751-6482

Durant l'après-Révolution de 2011, la polarisation idéologique et l'instabilité politique ont affaibli l'Etat tunisien, laissant aux magnats de l'économie une grande marge de manœuvre pour contrôler la sphère politique. Cette « capture de l'Etat » a eu un impact profond sur la promulgation et/ou la mise en œuvre de diverses politiques susceptibles d'affecter de manière significative la croissance inclusive et durable.

- Après 2011, les magnats ont bénéficié de la mise en œuvre laxiste et discrétionnaire des politiques. Les autres acteurs sociaux n'ont pas pu bénéficier de la même manière d'un système politique ouvert à la hauteur de leur pouvoir, à l'exception de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).
- Le pouvoir de marché des magnats n'a pas été remis en cause vu leur contrôle du secteur bancaire, des barrières élevées à l'entrée dans de nombreuses industries et de la mise en œuvre limitée des lois en faveur des *start-ups*. Ceci a eu un impact négatif sur la productivité et l'adoption de technologies plus écologiques.
- L'UGTT a pu défendre les salaires et les droits du travail des employés du secteur public, tandis que la protection sociale des employés du secteur privé a diminué. Les grandes entreprises n'ont pas respecté ces lois, alors que les petites et moyennes entreprises n'avaient pas les ressources financières nécessaires pour s'y conformer. Il en va de même pour la mise en œuvre des réglementations relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- L'UGTT a généralement fait passer les droits environnementaux après les droits sociaux. L'Etat se contentait souvent de ne consulter les organisations de la société civile (OSC) spécialisées dans l'environnement que pour la forme. La méfiance mutuelle entre l'UGTT et ces OSC a empêché la formation d'une coalition politique solide.

### CONTEXTE

*Les organisations représentatives des acteurs sociaux et leur participation effective à la prise de décision devraient être encouragées par des institutions de gouvernance plus collaboratives. L'instauration d'une confiance mutuelle entre les différentes OSC serait également utile à cet égard. Cela permettrait d'éviter le favoritisme et d'apporter une contribution plus bénéfique à l'Etat, ce qui ferait promouvoir une croissance plus inclusive et durable pour la Tunisie.*

## LA CAPTURE DE L'ETAT APRÈS LA RÉVOLUTION EN TUNISIE

La Révolution tunisienne de 2010/2011 est un événement marquant dans l'histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (abréviation en anglais : MENA). La transformation démocratique qui s'en est suivie – associée à une faible performance en matière de gouvernance et à des rivalités idéologiques – a toutefois créé les conditions nécessaires à l'émergence de relations entre l'Etat et la société caractérisées par la capture de l'Etat, ce qui était peu courant dans la région MENA. Dans le cadre de la « capture de l'Etat », les dirigeants et les propriétaires de grandes entreprises en termes de taille d'emploi ou de part de marché (« magnats » / *tycoons*) manipulent un système politique ouvert (souvent nouvellement établi) et dominant ainsi l'Etat, la législation et l'élaboration des politiques à leur propre profit (Hellman, Jones et Kaufmann 2003 ; Hellman et Kaufmann 2001 ; Innes 2014). Des facteurs tels que la segmentation de la main-d'œuvre en fonction des divisions sectorielles et ethniques et les problèmes organisationnels inhérents auxquels sont confrontés les propriétaires et les gestionnaires (appelés ici « entrepreneurs ») des petites et moyennes entreprises (PME) limitent la capacité des autres acteurs sociaux à bénéficier d'une représentation organisationnelle solide et cohésive et donc à contester la domination des magnats.

En conséquence, la capture de l'Etat permet aux magnats de récolter les bénéfices des politiques et des réglementations mises en œuvre. Contrairement à d'autres pays de la région MENA, où ils sont soumis à l'Etat, les magnats dans un contexte de capture de l'Etat sont moins contraints de tolérer les mesures d'apaisement de l'Etat vis-à-vis des travailleurs et de la société. Il peut en résulter des disparités de revenus croissantes, souvent au détriment des travailleurs (González et Nazareno 2022). Toutefois, l'ampleur des pertes subies en termes de bien-être et de politiques de santé et de sécurité du côté des salariés est sans doute tributaire du pouvoir d'organisation des syndicats. Les mêmes défis se posent pour les entrepreneurs et leurs associations professionnelles.

L'analyse ci-après du cas tunisien s'appuie sur des données qualitatives collectées lors de plusieurs entretiens semi-structurés menés par l'auteur en 2022 à Tunis avec des représentants d'organisations sociales clés du secteur industriel tunisien et des acteurs de la société civile, ainsi qu'avec des personnalités du milieu académique, outre des données issues d'autres publications.<sup>1</sup>

Les relations entre l'Etat et la société tunisienne au lendemain de la Révolution jusqu'en 2021 peuvent être décrites comme une capture de l'Etat pour un certain nombre de raisons. L'Etat tunisien était alors généralement plus faible qu'il ne l'était avant 2011. L'un des principaux facteurs contribuant à ce résultat était la polarisation islamiste-séculariste qui a atteint son apogée en 2013 et s'est poursuivie par la suite, entraînant des blocages constitutionnels, des changements fréquents de cabinet, une instabilité politique générale (Carboni 2022 ; Tamburini 2022), une fragmentation du pouvoir et des luttes entre le président et les ministères, et finalement l'incapacité de l'Etat à mettre en œuvre « une stratégie économique cohérente à long terme »<sup>2</sup> (Paciello 2013 : 19). L'appareil bureaucratique a été une arène particulièrement controversée pour les forces politiques islamistes et laïques concurrentes, chaque camp essayant de l'infiltrer et de le contrôler (Boubekeur 2016). De plus, l'administration qui persistait depuis l'ère de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali (1987–2011) ainsi que nombre de ses éléments constitutifs – présentés comme des technocrates indépendants (Carboni 2022) – étaient intrinsèquement hostiles au parti islamiste Al-Nahda au pouvoir, ce qui a contribué à bloquer les initiatives de réforme et à diminuer l'efficacité du gouvernement (Marzo 2019).

<sup>1</sup> De ce fait, les développements intervenus depuis l'été 2021 et leurs conséquences, qui ne sont pas encore totalement prévisibles, ne font pas l'objet d'une attention particulière dans le cadre de cette étude.

<sup>2</sup> L'expression dans le texte original : « a coherent long-term economic strategy ».

Cette fragmentation et cette polarisation ont également paralysé le parlement, entravant ainsi sa capacité législative.

C'est dans ce contexte que le pouvoir des magnats a été libéré des contraintes politiques de l'Etat de Ben Ali, tout en conservant des liens avec l'administration encore en place. En Tunisie, le terme « magnats » désigne principalement les grandes familles d'entrepreneurs qui contrôlent d'importantes parts de marché dans différents secteurs industriels et autres secteurs économiques. Les entreprises contrôlées par ces familles par le biais de holdings correspondent parfois à la définition des PME, les entreprises de taille moyenne comptant généralement moins de 250 employés (jusqu'à 500 aux Etats-Unis). Après la Révolution, les magnats ont rejoint les partis politiques dominants, financé des campagnes électorales et obtenu des sièges au parlement. Ils contrôlaient également une part importante du système bancaire (Oubenal et Ben Hamouda 2018).

La démocratisation a également permis aux entrepreneurs de s'organiser et de défendre leurs intérêts. Les hommes d'affaires étaient représentés par l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) et la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT), cette dernière étant plus représentative des PME. D'autre part, la démocratisation a également libéré le pouvoir du plus grand syndicat en Tunisie, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), qui est devenu un acteur politique dominant et l'acteur social le plus organisé. Cependant, l'UGTT représentait principalement les travailleurs du secteur public et moins ceux du secteur privé.

## **POLITIQUES LIÉES À LA CONCURRENCE ET TRAJECTOIRE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Ces dynamiques de pouvoir qui se jouent entre les principaux acteurs du secteur industriel ont eu un effet significatif sur la croissance durable et inclusive de l'ensemble de l'économie nationale. Récemment, le secteur industriel a apporté une contribution substantielle à l'économie tunisienne. Il est actuellement responsable d'environ 30 % du produit intérieur brut et de 84 % des exportations de biens et de services (Guesmi et Moisseron 2018). Les effets pernicieux de la capture de l'Etat ont été transmis par la promulgation et la mise en œuvre de politiques qui sapent la productivité (en décourageant la concurrence et l'innovation), le bien-être social, la santé et la sécurité, avec un impact significatif sur la croissance économique à long terme, l'égalité et la durabilité.

Libérés désormais du contrôle de l'Etat sur les réseaux clientélistes, les magnats ont commencé à agir de leur propre chef pour garantir leur accès privilégié aux ressources. Même après le démantèlement des empires économiques de Ben Ali et des Trabelsi,<sup>3</sup> d'autres familles de grands patrons (Ben Yedder, Mzabi, Bouchamaoui et Horchani) ont survécu et contrôlé les actifs confisqués de ces empires, intensifiant ainsi leur domination sur différents marchés. Ils ont également pu influencer la législation en entrant dans les principaux partis politiques et en finançant des campagnes électorales (Oubenal et Ben Hamouda 2018). S'il existe peu de preuves que les magnats ont carrément bloqué la promulgation de lois et de politiques mettant en péril leurs intérêts, d'autres éléments indiquent qu'ils profitent de leur mise en œuvre laxiste et discrétionnaire, voire qu'ils la soutiennent délibérément. Comme l'a souligné l'un de mes interlocuteurs, les magnats ont utilisé leurs relations avec l'administration pour s'assurer l'accès à des licences et à divers privilèges qui leur ont permis de dominer des secteurs clés. L'appareil bureaucratique semble avoir plus d'importance que les ministères, étant donné les fréquents changements de gouvernement que la Tunisie a connus dans la période qui a suivi la Révolution.

Le contrôle des magnats sur le secteur bancaire a joué un rôle considérable en contribuant à limiter la concurrence sectorielle et à préserver leurs intérêts. Une autre personne interrogée a affirmé que les banques évitaient de financer les entrepreneurs et

<sup>3</sup> De la famille de l'épouse de Ben Ali.

préfèrent ne pas s'engager dans des investissements risqués. Même les PME innovantes dotées de modèles d'entreprise solides ne bénéficiaient pas de suffisamment de capital-risque et d'autres financements bancaires (Stölting 2015). Les banques privées financent plutôt des activités professionnelles liées aux intérêts commerciaux de leurs actionnaires, à savoir les magnats issus des familles susmentionnées. Les lignes de crédit des donateurs européens et internationaux visant à promouvoir les PME ont été acheminées vers les banques nationales, en tant qu'intermédiaires. Ainsi, ces fonds étaient également susceptibles d'aller à de grands groupes contrôlés par des magnats, dont les entreprises constitutives se présentaient comme des PME. Les entrepreneurs non connectés manquaient d'informations et n'étaient pas en mesure de présenter une proposition acceptable pour obtenir un financement. D'autres moyens de financement susceptibles de profiter aux entrepreneurs, tels que le capital-risque et le capital-investissement, étaient sous-développés et leur croissance était plutôt lente.

Par ailleurs, d'autres obstacles ont également limité les chances des PME d'être compétitives. De nombreuses industries présentaient des barrières à l'entrée élevées (Mouelhi et Ferchichi 2017). D'autre part, les nouvelles entreprises ont souffert de la lenteur de la mise en œuvre du Startup Act de 2019, qui était censé favoriser leur croissance. L'association d'entreprises Tunisian Startups a également été souvent négligée dans les discussions importantes sur la politique de l'Etat.

## **POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET TRAJECTOIRE DE CROISSANCE DU PAYS**

En ce qui concerne les politiques de protection sociale, la puissante UGTT a réussi à défendre, comme indiqué, les droits du travail des employés du secteur public (Aliriza 2020). Au milieu des difficultés économiques auxquelles est confrontée la Tunisie post-révolution, l'UGTT a réussi à augmenter les salaires du secteur public, tandis que les entreprises publiques ont doublé leur nombre d'employés après 2011 (Vatthauer et Weipert-Fenner 2017). Ce succès n'a pas toujours été perçu favorablement par les différents acteurs, compte tenu des contraintes budgétaires et des préoccupations en matière de productivité.

L'UGTT a également défendu les intérêts des travailleurs du secteur privé, même si ce n'est pas avec autant de force que dans le secteur public. Les représentants des PME, conformément à une étude de la Banque mondiale (Angel-Urdinola, Nucifora et Rabalino 2015), ont souligné la rigidité du droit du travail tunisien. Néanmoins, d'autres personnes interrogées ont mis l'accent sur la faiblesse de la mise en œuvre et de l'application de diverses lois sur le travail, de sorte que la protection sociale dont bénéficie la main-d'œuvre du secteur privé s'en trouve réduite. Les grandes entreprises, et en particulier les multinationales, ne respectent pas ces lois. Les PME, quant à elles, ne disposaient pas des ressources financières nécessaires pour offrir la protection sociale requise. Les contrats à durée déterminée sont l'un des moyens par lesquels les entrepreneurs échappent aux lois strictes sur le travail. De plus, la protection sociale accordée en cas de perte d'emploi est insuffisante.

En outre, la Tunisie se trouve toujours dans une position plutôt insatisfaisante en ce qui concerne les risques liés à la santé et à la sécurité au travail (SST). Cette situation est indirectement due aux problèmes susmentionnés liés à l'innovation et à la mise à niveau technologique, y compris les technologies vertes. Cependant, le plus gros fardeau ici est la promulgation et – plus important encore – la mise en œuvre des lois et règlements relatifs à la SST. Les violations commises par les magnats sont encouragées par la manière dont les lois environnementales relatives à la sécurité au travail et à la santé dans les communautés locales voisines ont été rédigées, leur application étant plutôt volontaire. De même, les multinationales ont souvent enfreint de manière significative les réglementations en

matière de SST, alors que les PME ne disposaient pas des ressources nécessaires à leur mise en œuvre effective.

Le soutien de l'UGTT à la protection des travailleurs contre les risques liés à la SST semble remis en question. Si l'un de ses représentants a affirmé l'engagement du syndicat en faveur des droits environnementaux internationalement reconnus, il est souvent confronté à un dilemme entre la défense des droits sociaux, le droit à un emploi sûr et les droits environnementaux des travailleurs. En fait, les droits environnementaux semblent n'occuper que la troisième place dans la liste des priorités de l'UGTT. Un observateur a estimé que le problème tenait à l'incapacité de l'UGTT à défendre ses intérêts dans ce domaine, où ses efforts pour faire appliquer les réglementations se sont souvent heurtés à la menace des directions d'entreprise de mettre fin à leurs activités. Le syndicat a également été marginalisé dans l'élaboration des politiques relatives aux questions environnementales et n'a été invité aux réunions de consultation que pour la forme – à savoir, pour rassurer les organisations internationales de développement.

Les organisations de la société civile (OSC) à vocation sociale et environnementale, telles que le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) et la branche tunisienne d'Avocats sans frontières (ASF), avaient un mandat plus ciblé pour promouvoir la protection de la main-d'œuvre contre la SST sur le lieu de travail et au sein de la communauté locale. Les organisations internationales ont apporté leur soutien aux OSC sur les questions environnementales. Toutefois, un membre du FTDES s'est plaint que les recommandations formulées par les grandes organisations internationales n'étaient souvent pas assorties de la capacité d'application nécessaire pour assurer la continuité. Le financement fourni par ces projets était temporaire ou limité par rapport à l'ampleur des défis à relever. L'effet était plutôt limité à la création de cas exemplaires (par exemple, des entreprises sélectionnées) et l'on attendait ensuite de l'Etat qu'il intervienne et mette en place des politiques environnementales.

Néanmoins, ces OSC disposaient de moyens de communication directs et indirects avec l'Etat. Un membre d'une fondation politique allemande a affirmé que l'Etat invitait souvent les OSC environnementales à différents événements et écoutait leurs recommandations. Le processus était toutefois moins institutionnalisé, dépendait du ministre en place et était susceptible d'être plus informel. En outre, les discussions avec les OSC environnementales (de même qu'avec l'UGTT) visaient souvent simplement à donner satisfaction aux bailleurs de fonds étrangers. Les OSC avaient également l'habitude de communiquer avec les parlementaires et indirectement avec l'Etat par l'intermédiaire de ces donateurs internationaux. Cependant, ces voies n'étaient plus possibles après les événements du 25 juillet 2021, avec la dissolution du parlement et la montée de la rhétorique nationaliste (populiste). Les OSC environnementales ont également eu recours à la protestation sociale, qui a connu une croissance exponentielle après la révolution. Elles ont pris différentes formes, telles que des manifestations, des sit-in et des procès – que les protestataires ont parfois gagnés contre les industries en infraction, même si les décisions n'ont pas toujours été appliquées (Labiadh et Gaaloul 2020).

La perspective d'une coalition politique forte entre les OSC environnementales et l'UGTT sur la promulgation et la mise en œuvre des réglementations environnementales a été compromise par la méfiance réciproque existant entre les deux parties. Les OSC environnementales ont exprimé leurs doutes quant à l'engagement réel de l'UGTT en faveur des questions environnementales. Parallèlement, cette dernière semblait réticente à coopérer, en particulier avec certaines de ces OSC financées par l'étranger et motivées par des considérations politiques.

## UNE VOIE ALTERNATIVE SE PROFILE-T-ELLE À L'HORIZON ?

La capture de l'Etat qui a accompagné la démocratisation en Tunisie n'est pas rare dans les pays qui connaissent une telle transition (Hellman, Jones et Kaufmann 2003). La faiblesse de l'Etat et l'incapacité des acteurs sociaux à s'organiser dans l'espoir de contrebalancer le pouvoir des magnats créent des conditions qui permettent à ces derniers d'orienter la promulgation et/ou la mise en œuvre des politiques en fonction de leurs propres intérêts fondamentaux. Ces derniers étaient en grande partie incompatibles avec une croissance économique durable. Une autre voie pourrait être empruntée en s'attaquant à la dynamique du pouvoir qui sous-tend les relations entre l'Etat et la société, les magnats perdant leur position privilégiée et les OSC qui s'occupent de questions sociales et environnementales gagnant en pouvoir dans le processus politique. Le renforcement des institutions de gouvernance collaborative, telles que les dialogues public-privé, pourrait contribuer à encourager la participation effective des principaux acteurs sociaux et des organisations représentatives. Cette démarche permettrait d'éviter le favoritisme et d'apporter une contribution plus utile à l'Etat, ce qui devrait permettre de promouvoir une croissance plus inclusive et durable pour la Tunisie – bien que cela puisse s'avérer extrêmement difficile compte tenu des changements politiques actuels. La réalisation de cette voie serait d'autant plus favorisée que les intérêts des magnats s'y aligneraient. La certification environnementale et sociale par l'Organisation internationale de normalisation et des exigences plus strictes en matière de conformité des exportations à ces normes sont un exemple de la manière dont un tel alignement des intérêts pourrait être encouragé.

### BIBLIOGRAPHIE

- Aliriza, Fadil (2020), *What Democracy for Tunisian Workers?*, Tunis: Rosa Luxemburg Foundation, <https://rosaluxna.org/wp-content/uploads/2020/02/What-Democracy-for-Tunisian-Workers.pdf> (31.08.2023).
- Angel-Urdinola, Diego F., Antonio Nucifora et David Rabalino (éds.) (2015), *Labor Policy to Promote Good Jobs in Tunisia: Revisiting Labor Regulation, Social Security, and Active Labor Market Programs*, Washington, DC: The World Bank.
- Boubekeur, Amel (2016), Islamists, Secularists and Old Regime Elites in Tunisia: Bargained Competition, in: *Mediterranean Politics*, 21, 1, 107–127.
- Carboni, Andrea (2022), Non-Party Ministers and Technocrats in Postrevolutionary Tunisia, in: *The Journal of North African Studies*, 28, 1, 151–178.
- González, Lucas et Marcelo Nazareno (2022), Resisting Equality: Subnational State Capture and the Unequal Distribution of Inequality, in: *Comparative Politics*, 54, 2, 303–325.
- Guesmi, Khaled et Jean-Yves Moisseron (2018), *European Industrial Policies in Tunisia: A Bottom-Up Assessment*, MEDRESET Working Papers 29, Roma: Istituto Affari Internazionali, [https://www.iai.it/sites/default/files/medreset\\_wp\\_33.pdf](https://www.iai.it/sites/default/files/medreset_wp_33.pdf) (31.08.2023).
- Hellman, Joel S. et Daniel Kaufmann (2001), Confronting the Challenge of State Capture in Transition Economics, in: *Finance and Development*, 38, 3, 31–35.
- Hellman, Joel S., Geraint Jones et Daniel Kaufmann (2003), Seize the State, Seize the Day: State Capture and Influence in Transition Economies, in: *Journal of Comparative Economics*, 31, 4, 751–773.
- Innes, Abby (2014), The Political Economy of State Capture in Central Europe, in: *Journal of Common Market Studies*, 52, 1, 88–104.
- Labiadh, Ines et Mohamed Gaaloul (2020), Al-taḥarruqāt al-bī'iyya mā ba'da al-thawra: Ashkāl ihtijājiyya mutanawwi'a min ajl istirdād al-ḥuqūq [Les mouvements écologistes post-révolutionnaires : Diverses formes de protestation pour réclamer des droits], in:

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (éd.), *Munāṣarat al-qaḍāyā al-bī'yya: Min al-iḥtijāj ilā al-taqāḍī: Al-taqrīr al-sanawī li-qism al-'adala al-bī'yya* [Appui aux questions environnementales : Des manifestations aux litiges : Le rapport annuel de la section Justice environnementale], Tunis: FTDES, 9–29, <https://www.ftdes.net/rapports/annuelenvi2020.ar.pdf> (31.08.2023).

- Marzo, Pietro (2019), Critical Junctures, Path Dependence and Al-Nahda's Contribution to the Tunisian Transition to Democracy, in: *Journal of North African Studies*, 24, 6, 914–934.
- Mouelhi, Rim Ben Ayed et Monia Ghazali Ferchichi (2017), Micro Small and Medium Enterprises in Tunisia, in: Rym Ayadi and Emanuele Sessa (éds.), *Micro, Small and Medium Sized Enterprises Development in Egypt, Jordan, Morocco & Tunisia: Structure, Obstacles and Policies*, no place: The Euro-Mediterranean Network of Economic Studies, 64–74, <https://euromed-economists.org/?wpdmdl=2398> (31.08.2023).
- Oubenal, Mohamed et Houda Ben Hamouda (2018), *The Political Economy of Business Elites in Tunisia: Actors, Strategies and Identities*, Working Paper 1273, Giza: The Economic Research Forum, <https://erf.org.eg/app/uploads/2018/12/1273.pdf> (31.08.2023).
- Paciello, Maria Cristina (2013), Delivering the Revolution? Post-Uprising Socio-Economics in Tunisia and Egypt, in: *International Spectator*, 48, 4, 7–29.
- Stölting, Sarah (2015), *Neighbourhood SME Financing: Tunisia*, Luxembourg: European Investment Bank, <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/163413/1/876362994.pdf> (31.08.2023).
- Tamburini, Francesco (2022), “How I Learned to Stop Worrying and Love Autocracy”: Kais Saied's “Constitutional Self-Coup” in Tunisia, in: *Journal of Asian and African Studies*, 58, 6, 904–921.
- Vatthauer, Jan-Philipp et Irene Weipert-Fenner (2017), *The Quest for Social Justice in Tunisia: Socioeconomic Protest and Political Democratization post 2011*, Frankfurt am Main: Peace Research Institute Frankfurt, [https://www.prif.org/fileadmin/HSFK/hsfk\\_downloads/prif143.pdf](https://www.prif.org/fileadmin/HSFK/hsfk_downloads/prif143.pdf) (31.08.2023).

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Mohamed Ismail Sabry est chercheur postdoctoral invité à Institut International d'Etudes Sociales (ISS) de l'Université Erasmus de Rotterdam. Il est également chargé de cours dans différentes universités de sciences appliquées en Allemagne. Il a obtenu sa licence et son mastère à l'Université Américaine du Caire (AUC) et son doctorat en économie à l'Université Philipps de Marburg en 2013. Il a notamment travaillé dans le domaine du développement dans le cadre d'un projet du Programme des Nations unies pour le développement au Caire. Les domaines d'intérêt académique de Mohamed Sabry sont l'économie institutionnelle, le développement économique et l'économie politique dans la région MENA, et ses recherches se concentrent sur les relations entre l'Etat et la société, les relations entre l'Etat et les entreprises, et la politique industrielle. Il a publié plusieurs livres en Anglais et en Arabe et un certain nombre d'articles académiques dans différentes revues à comité de lecture. De mars à juin 2022, il a été chercheur postdoctoral dans l'IFG IV, « Ressources et durabilité » au MECAM à Tunis, où il a mené ses recherches sur le terrain pour cet article.

E-Mail : Misabry@hotmail.com

Site web : <https://www.linkedin.com/in/mohamed-ismail-sabry-a9431722/>

## IMPRINT

The MECAM Papers are an Open Access publication and can be read on the Internet and downloaded free of charge at: <https://mecam.tn/mecam-papers/>. MECAM Papers are long-term archived by MENA-LIB at: <https://www.menalib.de/en/vifa/menadoc>. According to the conditions of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-Share Alike 4.0 International Public License (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode>), this publication may be freely reproduced and shared for non-commercial purposes only. The conditions include the accurate indication of the initial publication as a MECAM Paper and no changes in or abbreviation of texts.

MECAM Papers are published by MECAM, which is the Merian Centre for Advanced Studies in the Maghreb – a research centre for interdisciplinary research and academic exchange based in Tunis, Tunisia. Under its guiding theme "Imagining Futures – Dealing with Disparity," MECAM promotes the internationalisation of research in the Humanities and Social Sciences across the Mediterranean. MECAM is a joint initiative of seven German and Tunisian universities as well as research institutions, and is funded by the German Federal Ministry of Education and Research (BMBF).

MECAM Papers are edited and published by MECAM. The views and opinions expressed are solely those of the authors and do not necessarily reflect those of the Centre itself. Authors alone are responsible for the content of their articles. MECAM and the authors cannot be held liable for any errors and omissions, or for any consequences arising from the use of the information provided.

Editor: Dr. habil. Steffen Wippel

Editorial Department: Dr. James Powell, Christine Berg, Petra Brandt

Translation from English into French: Prof. Dr. Amel Guizani

Merian Centre for Advanced Study in the Maghreb (MECAM)

GIGA | Neuer Jungfernstieg 21

20354 Hamburg | Germany

<https://mecam.tn>

[mecam-office@uni-marburg.de](mailto:mecam-office@uni-marburg.de)



ميكام  
مركز ميربان  
للدراسات المتقدمة  
في المنطقة المغاربية



**MECAM**  
Merian Centre  
For Advanced Studies  
In The Maghreb